



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article929>

FNDD : Non au putsch contre le président de l'Assemblée nationale

- Z - Archives - Putsh militaire du 6 août 2008 - Communiqués, déclarations ... -



Date de mise en ligne : jeudi 18 septembre 2008

Union des Forces de Progrès

FRONT NATIONAL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE

DECLARATION

Après le renversement et la séquestration arbitraire, le 06 août 2008, du Président de la République démocratiquement élu, et l'usurpation du pouvoir par la junte militaire en place, nous assistons aujourd'hui à un nouveau coup d'Etat fomenté et exécuté en connivence avec les députés conspirateurs contre le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur, Messaoud Ould Boulkheïr.

La récurrence des condamnations par le Président de l'Assemblée Nationale du Coup d'Etat perpétré contre le Président de la République, Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi et son refus systématique de reconnaître aussi bien le régime des putschistes démis que leurs décisions anticonstitutionnelles sont les véritables causes ayant motivé la modification des règlements intérieurs du Parlement par les partisans de l'ordre anticonstitutionnel en vue de pouvoir arriver à le démettre. Ainsi lesdits députés décident-ils de considérer de facto le Président démissionnaire, en cas de boycott de deux assises successives.

Le Front National pour la Défense de la Démocratie saisit cette occasion pour condamner cette mesure prise par une kyrielle de députés conspirateurs au cours d'un rassemblement parlementaire anticonstitutionnelle et la considère nulle et non avenue.

Cette manoeuvre s'inscrit, en effet, dans un long processus de démantèlement des institutions démocratiques inauguré par le remplacement arbitraire du Président du Conseil Economique et Social. La présente décision qui a pour objectif de déposer le Président Ould Boulkheïr sera inéluctablement suivie d'attaque contre le Président M'Baré.

Ainsi le Front rappelle-il son attachement indéfectible à la légitimité constitutionnelle qui passe par le respect de toutes les institutions démocratiques symbolisées par leurs Présidents et exige la libération inconditionnelle du Président de la République, Sidi Mohamed Ould Cheïkh Abdallahi.

Nouakchott, 17 septembre 2008

Commission de l'information